

Arrondissement d'AVESNES
Commune de EPPE-SAUVAGE - 59198
Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.a Conservation du Patrimoine Eaux			
A.4	POLICE DES EAUX Servitude de protection des cours d'eau non domaniaux	Ruisseau du Cadet « La Fagne » Ruisseau de la Fagne Ruisseau de la Jonquette Ruisseau de Montbliard Ruisseau du Ry Fourchu Ruisseau du Vivier Foulon Ruisseau du Voyoyn A.P. du 16/01/1970	DDTM – SEE
Ic Conservation du Patrimoine Culturel			
AC.1	MONUMENTS HISTORIQUES Servitude de protection des Monuments Historiques	Eglise St Ursmar Ins.M.H. du 23/04/1947 Oratoire Notre-Dame de Liessies Ins.M.H. du 14/04/1947	DRAC STAP du Nord
II.b Utilisation de certaines ressources : communications			
EL.7	ALIGNEMENT Servitude d'alignement	R.D.83 du 16/04/1901 R.D.119 du 16/04/1901	Conseil Général.
IV.a Salubrité			
INT1	CIMETIERE MILITAIRE OU CIVIL	Cimetière communal La servitude de 100m ne s'applique qu'aux cimetières transférés ou agrandis	Commune ONAC
IV.b Sécurité			
PM.1	RISQUES NATURELS Servitudes résultant du plan de prévention des risques mouvement de terrain	PPR Inondation Helpe Majeure A.P du 12/11/2012	DDTM
FRONT.	FRONTIERE Servitude non-aedificandi	Frontière franco - belge Traité de COURTRAI du 28/03/1820	

**Pour les adresses des gestionnaires, voir
liste ci-jointe**